

**Zeitschrift:** Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

**Herausgeber:** Le messager suisse

**Band:** 35 (1989)

**Heft:** 1

**Vorwort:** Éditorial

**Autor:** Imbert, Claude

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Sommaire

du N° 1/1989

- 1 — Couverture : le timbre franco-suisse de Jean Tinguely (voir pages 16, 17)
- 2 — Publicité
- 3 — Editorial par Claude Imbert
- 4-6 — Calendrier
- 7 — Voyage en zig-zag à travers la Suisse
- 8-9 — CE.AELE
- 10-11 — Economie
- 12-13 — Problèmes juridiques et douaniers
- 14-15 — La Suisse au fil des jours
- 16-17 — Notre couverture
- 18-19 — Interview du Président de la Confédération : J.-P. Delamuraz
- 20-21 — Affaires fédérales
- 22 — Littérature
- 23 — L'ambassadeur de la Sage
- 24-31 — Revue de presse
- 32 — Avis aux abonnés du « Messager Suisse »

## Editeur :

Fédération des Sociétés Suisses de Paris

## Président :

Pierre Jonneret

## Direction-Rédaction :

Nelly Silvagni-Schenk

## Trésorier :

Willy Bossard

## Abonnement : F 130.-

Abonnement de soutien à partir de F. 150.-

## Service des abonnements

Messager Suisse

36, rue Picpus

75012 Paris

Tél. : 43.42.58.00

## Publicité :

s'adresser directement au M.S.

## Siège Social :

11, rue Paul Louis Courier 75007 Paris C.C.P. Messager Suisse 12273-27 G Paris Tél. : 45.44.68.41

## Imprimeur :

Tschumi-Taupin, 24, rue de Dammarie, 77000 Melun — Tél. : 64.39.37.07

Dépôt légal 1<sup>er</sup> trimestre 1989 — N° 1.

(Commission paritaire n° 52679)

La revue n'est pas vendue au numéro mais par abonnement. « Le Messager Suisse » n'est pas en vente publique.

Pour vous le procurer adressez-vous au siège du journal.

Adressez toute votre correspondance à la Rédaction, 11, rue Paul Louis Courier 75007 Paris —

Délai limite des articles devant paraître, le 10 du mois précédent leur parution.

## EDITORIAL

par Claude Imbert

Les Suisses ont, par référendum, dit deux fois non. Non à une réduction de la durée du travail de 42 à 40 heures, et non à des mesures plus restrictives à l'immigration. Ils viennent donc, par le vote populaire, de refuser tout à la fois la revendication principale de toutes les gauches européennes, et la recette de toutes les extrêmes droites nationalistes. Chapeau !

L'intelligence collective des Suisses n'est pas, comme le croient beaucoup de Français, le produit de leur succès : elle en est, au contraire, la cause. Et c'est en partie parce que les Suisses sont capables de refuser une diminution de leur durée de travail, qu'un instituteur suisse gagne aujourd'hui plus du double de son collègue français.

C'est parce que la nation suisse est un agrégat d'allemandes, d'italophones et de francophones qu'il lui faut un surcroît d'esprit démocratique pour faire tenir le tout ensemble dans le patriottisme d'un système confédéral sans lequel tout volerait en éclats.

C'est, de même, parce

que la nation suisse ne dispose d'aucune grande ressource naturelle que les Helvètes, qui étaient jadis pauvres, émigrants et mercenaires, ont, comme les Japonais, dû et su saisir la chance du XX<sup>e</sup> siècle, celle de la matière grise, pour triompher dans l'invention technologique et l'initiative marchande.

C'est enfin la solidité de leur industrie — chimique, pharmaceutique, agro-alimentaire, électrique, mécanique — qui a permis la réussite de l'industrie bancaire, qu'allait fortifier la tranquillité politique et la neutralité internationale.

Bref, ce peuple de 6 millions d'hommes, qui ignore les grèves et le chômage, n'est pas démocratiquement mûr parce qu'il est prospère ; il est prospère justement parce qu'il a développé, au plus haut niveau, l'intelligence démocratique.

Un exploit qui remet à sa place le cliché puéril du chocolat, de l'horloge à coucou et des coffres-forts, et dont n'importe qui peut prendre de la graine.

Claude Imbert

Directeur général et

Directeur de la rédaction

du « Point »,

Editorialiste à Europe 1